

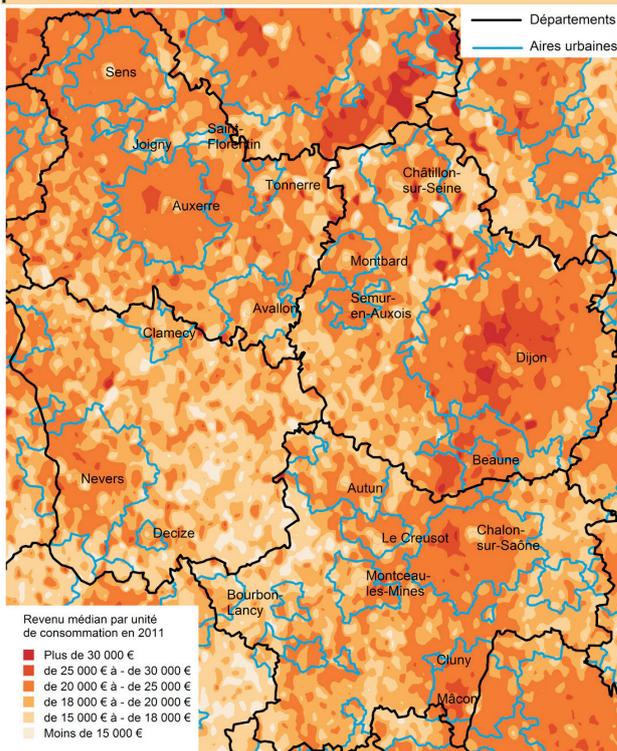


Des revenus élevés et en hausse pour les ménages périurbains en Bourgogne

Les revenus sont plus élevés dans la couronne périurbaine des grands pôles, en Bourgogne comme en France métropolitaine. L'éventail des revenus y est aussi plus resserré. À l'inverse, dans les villes-centre, à l'habitat plus hétérogène, les revenus sont plus faibles et plus dispersés. La crise de 2008, en touchant plus sévèrement les ménages les plus modestes, a aussi accentué les inégalités territoriales : les revenus augmentent en périphérie des villes bourguignonnes, alors qu'ils stagnent ou diminuent dans les villes-centre.

Christine Lecrenais (Insee)

2 Des revenus plus élevés dans les couronnes périurbaines



Le revenu annuel médian par unité de consommation s'élève à 18 700 euros en Bourgogne en 2011. Ce revenu déclaré, calculé avant prise en compte des prestations sociales et des impôts, est plus faible en Bourgogne qu'en France métropolitaine.

La géographie des revenus est très liée à celle des villes et de leur zone d'influence, les revenus étant plus élevés dans les zones périphériques des grandes agglomérations.

Davantage de disparités dans les villes-centre

En Bourgogne, le revenu médian des **grandes aires urbaines** s'établit à 19 500 euros. Au sein de ces grandes aires, les habitants de la **couronne périurbaine**, souvent des ménages biactifs, déclarent les revenus les plus élevés, 20 600 euros. C'est aussi là que l'éventail des revenus est le plus resserré. Les 10 % de personnes les plus favorisées déclarent un revenu 3,5 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes (rapport interdécile).

À l'inverse, les revenus sont plus faibles et plus dispersés dans **les villes-centre** : 17 900 euros de revenu médian et un rapport interdécile de 7. Cette hétérogénéité des revenus est à l'image de la mixité sociale des villes-centre où l'habitat est composé à la fois de logements sociaux, de studios pour étudiants ou encore de logements de standing. Entre ville-centre et couronne, la proche **banlieue** présente une situation intermédiaire.

Dans les **petites et moyennes aires** de la région, le revenu médian est proche de 17 100 euros. Ici aussi, les périurbains déclarent des revenus à la fois plus élevés et plus homogènes que les habitants des pôles. Les disparités sont cependant marquées d'une aire à l'autre : de 15 000 euros à Joigny et Saint-Florentin, le revenu médian atteint 19 000 euros à Semur-en-Auxois et Cluny.

Lorsque l'on s'éloigne de la couronne périurbaine, les revenus restent élevés dans les espaces multipolarisés des grandes aires, principalement situés entre Dijon, Beaune et Chalon-sur-Saône, pour s'établir à 18 600 euros. Encore plus loin des villes, dans l'espace isolé, le revenu médian de 17 200 euros est comparable à celui des petites et moyennes aires.

Les écarts de revenu s'accroissent au sein des aires urbaines

Entre 2007 et 2011, le revenu médian bourguignon augmente de 3 %, une hausse comparable à celle de la France métropolitaine. Les

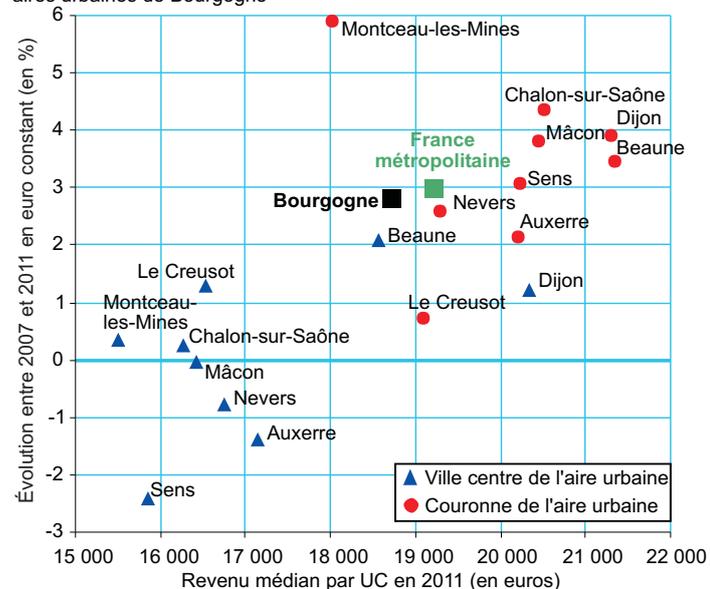
ménages les plus modestes ont davantage subi les effets de la crise : en Bourgogne, le revenu des plus modestes (1^{er} décile) baisse de 2 % tandis que le revenu des plus aisés (9^e décile) augmente de 2 %. Calculées sur le revenu fiscal déclaré, ces évolutions n'intègrent pas, cependant, l'effet redistributif opéré par les prestations sociales et les impôts.

En touchant plus sévèrement les ménages les plus modestes, la crise de 2008 a accentué les inégalités territoriales de revenus, d'une part entre les villes-centre et leurs couronnes, d'autre part au sein des villes-centre. Les revenus augmentent en périphérie des villes bourguignonnes, banlieue et couronne, alors qu'ils stagnent ou diminuent, parfois fortement, dans les villes-centre.

Cette divergence d'évolution entre ville-centre et couronne concerne toutes les agglomérations de la région, avec des écarts parfois élevés, comme à Sens où les revenus baissent de 2,4 % en ville et progressent de 3,1 % en couronne.

2 Les revenus progressent dans les couronnes des grandes aires urbaines

Niveau et évolution des revenus entre 2007 et 2011 dans les grandes aires urbaines de Bourgogne



Sources : Insee ; DGFiP, revenus fiscaux localisés 2007 et 2011.

Définitions

Revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) ne tient compte ni de l'impôt sur le revenu, ni des prestations sociales, contrairement au revenu disponible qui sert usuellement pour mesurer le niveau de vie. Le **revenu médian** partage les personnes en deux groupes : la moitié appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur et l'autre moitié un revenu par UC supérieur.

La mesure par **unité de consommation** prend en compte la composition du ménage et donc les économies d'échelle résultant de la vie en commun.

Le **rapport interdécile** correspond au rapport entre le revenu plancher des 10 % de personnes les plus aisées (9^e décile) et le revenu plafond des 10 % de personnes les plus modestes (1^{er} décile). Plus le rapport interdécile est élevé, plus les disparités de revenu entre ménages modestes et aisés sont importantes.

Aire urbaine ou « grande aire urbaine » : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

De la même façon sont définies **les moyennes aires** (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et **les petites aires** (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les **communes multipolarisées** sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les **communes isolées, hors influence des pôles**.

Au sein des pôles constitués de plusieurs communes, on distingue la **ville-centre** et la **banlieue** constituée des autres communes de l'unité urbaine.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : 2416-898X
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Des revenus plus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines, en France, portrait social, Insee Références, édition 2014.
- Les territoires urbains de l'axe Dijon-Mâcon résistent mieux à la crise, Insee Analyse Bourgogne n°1, juin 2014.
- Pauvreté en Bourgogne : des jeunes, des femmes, des familles monoparentales », Insee Bourgogne Dimensions n°198 - avril 2014

